



### **BUREAU MUNICIPAL**

Nos heures d'ouverture sont :

**Lundi au jeudi :**

**8h00 à 12h00**

**13h00 à 16h00**

**Vendredi 8h00 à 12h00**

69, rue de la Grande-Coulée

Lejeune (Québec)

G0L 1S0

### **SÉANCES DU CONSEIL 2026**

**À 20 H**

**Mardi 7 avril**

**Lundi 4 mai**

**Lundi 1<sup>er</sup> juin**

**Lundi 6 juillet**

**Lundi 10 août**

**Mardi 8 septembre**

**Lundi 5 octobre**

**Lundi 2 novembre**

**Lundi 7 décembre**

Nous vous souhaitons de  
**Joyeuses Pâques à tous !**

Pour l'occasion

Le bureau municipal  
sera fermé

Vendredi le 3 avril et

Lundi 6 avril 2026.

De retour mardi 7 avril aux  
heures habituelles.

## **INFO MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE**



Chères citoyennes, chers citoyens,

Dans les derniers mois, j'ai été très heureux de voir plusieurs citoyens être présents aux séances du conseil municipal et aux activités du dernier mois. Ces moments sont importants pour rassembler les gens, créer un beau sentiment de communauté et montrer que nous avons des gens fiers de leur municipalité. Merci aux organisateurs du rallye poker des pompiers, les tournois de billard, du bingo de la Saint-Valentin et aux activités de la semaine de relâche pour nous faire sortir de nos maisons.

De plus, je remercie les conseillères et conseillers municipaux pour leur implication dans leur rôle. Ils participent activement aux rencontres et travaillent fort pour trouver de bonnes solutions pour bonifier les opérations autour de la municipalité. Cela facilite mon travail et me fait davantage apprécier mon rôle de maire.

Je veux aussi souligner le succès de la campagne de financement de l'école pour l'aménagement de sa cuisine. Félicitation à toutes les personnes qui ont contribué à ce beau projet pour les jeunes du JAL. Nos enfants seront très heureux de pouvoir tirer profit de ce projet.

Enfin, le temps des sucres arrive. Je souhaite à nos producteurs acéricoles une excellente saison et à tous un très beau temps des sucres. En souhaitant que dame nature soit de notre côté.

À bientôt et au plaisir de revoir le bon temps.

Zachary Leboeuf  
Citoyen et maire de Lejeune

## AFFAIRES MUNICIPALES



**2026**

**Dates des versements de taxes**

**Jeudi 14 mai, jeudi 16 juillet, jeudi 10 septembre et  
jeudi 8 octobre**

**Le 12 mars était le 1<sup>er</sup> versement,**

**Merci à ceux et celles qui ont payé !**

**Merci de votre collaboration !**

### **FERMETURE DU CENTRE DES LOISIRS**

#### **Remerciements à la population et à l'équipe des loisirs**

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers la population pour leur présence tout au long de la saison hivernale et nous vous donnons rendez-vous pour l'hiver prochain.

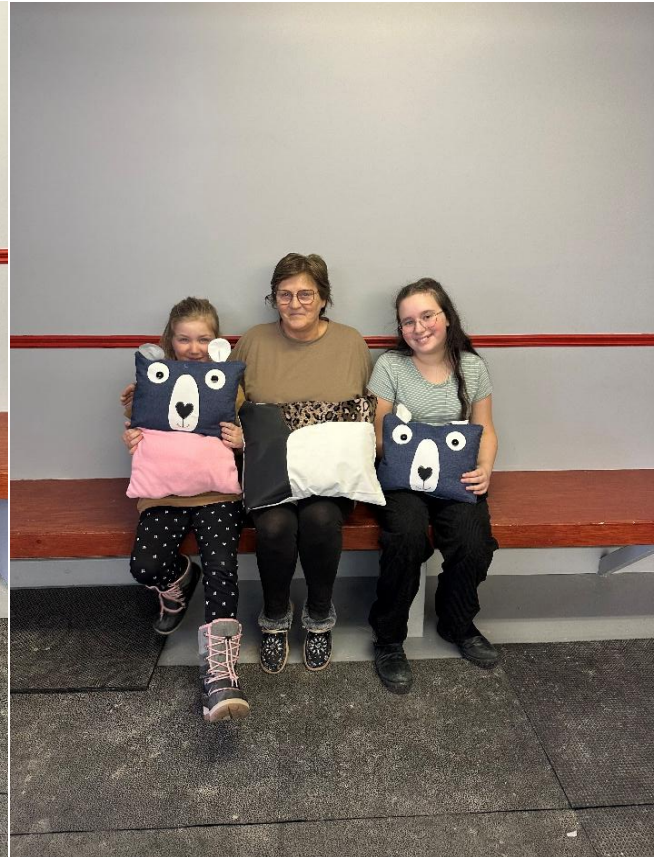
Nous remercions le travail remarquable de madame Carole Dubé et Mario Chabot pour la surveillance du centre des Loisirs ainsi que pour l'organisation des belles activités qui s'y sont déroulées.



Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à monsieur Patrice Castonguay Albert pour son implication dévouée dans l'entretien de la patinoire. Grâce à son travail rigoureux et constant, la patinoire a pu rester en excellent état tout au long de la saison, permettant ainsi à la population d'en profiter pleinement.



# Activité dans la semaine de relâche





Il est important de faire une demande de permis avant de commencer à faire vos rénovations, vos constructions, vos démolitions, installation de piscine, septique et puits, etc.

**Pour les constructions ou les déplacements d'un bâtiment,  
il y a un délai pour recevoir votre autorisation.  
Prévoyez à l'avance !**

#### **Enregistrement obligatoire des chiens**

En vertu de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'encadrement concernant les chiens, adoptée par le gouvernement du Québec en 2018

**Les propriétaires de chiens sont tenus d'enregistrer leur animal auprès de la municipalité annuellement.**

***Info : Au bureau municipal, au 418-855-2428 poste 3 ou au site municipal pour vous procurer un formulaire.***

***(Onglet- Urbanisme)***

## Bibliothèque municipale

**La bibliothèque regorge de bons livres lesquels sont renouvelés en partie tous les deux mois.**

**Faites vos demandes spéciales à Huguette Beaulieu**

**Téléphone : 418 855-2256**



## *Comptoir de linges*

Le Comptoir de linges tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont fait don de vêtements et autres. Grâce à votre générosité, il est possible d'offrir des articles variés à la communauté. Nous vous invitons à venir découvrir les nouveautés qui sont régulièrement ajoutées. Votre soutien est grandement apprécié !

**Prendre note que le comptoir sera ouvert le samedi 28 mars de 12h00 à 15h00 !**

**Bienvenue à tous !**

Nous avons reçu des graines de semence de La MRC.



Nous vous invitons à venir les chercher au bureau municipal !

Bienvenue à tous !



## FABRIQUE DE LEJEUNE



**La municipalité de Lejeune désire transmettre  
les condoléances aux familles.**

Monsieur Marc-André Auger	21 décembre 2025
Monsieur Rodrigue Moreau	6 janvier 2026
Madame Nicole Pelletier Lagacé	23 janvier 2026
Madame Madeleine Roy Pellerin	29 janvier 2026
Madame Claudelle Gagnon	31 janvier 2026
Madame Jeanne D'Arc Roy	10 mars 2026
Madame Huguette Gagnon	12 mars 2026

### *HORAIRE DES MESSES 2026*

<i>Vendredi 13 mars</i>	<i>Auclair</i>	<i>Pardon</i>	<i>16h</i>
<i>Dimanche 15 mars</i>	<i>Auclair</i>	<i>Messe</i>	<i>9h</i>
<i>Samedi 21 mars</i>	<i>Lejeune</i>	<i>Messe</i>	<i>19h</i>
<i>Vendredi 27 mars</i>	<i>Auclair</i>	<i>Partage</i>	<i>9h</i>
<i>Jeudi 2 avril</i>	<i>St-Juste</i>	<i>Cène</i>	<i>19h30</i>
<i>Dimanche 5 avril</i>	<i>Lejeune</i>	<i>Messe</i>	<i>11h</i>
<i>Samedi 11 avril</i>	<i>Lots-Renversés</i>	<i>Messe</i>	<i>19h</i>
<i>Dimanche 19 avril</i>	<i>Auclair</i>	<i>Messe</i>	<i>9h</i>
<i>Vendredi 24 avril</i>	<i>Auclair</i>	<i>Partage</i>	<i>9h</i>

***Note à compter d'avril, il y aura une messe le dimanche à Lejeune.***

## ***Dimanche 3 mai, Gala des Musiciens***



**Gala des musiciens  
Pour la fabrique**

**Dimanche 3 mai 2026 au sous-sol de l'église de Lejeune !**

**Gino Bélanger à l'animation**

**Rino Bossé accompagnateur musique**

**Surveillez la page Facebook pour plus d'informations !**

**Venez nombreux**

**Dites-le à vos amis**





## **Spectacle de musique de l'école secondaire de Dégelis**

Stage Band Élite

M. Dany Provencher et ses étudiants

Vendredi 20 mars 2026, à 13 h 30, à l'église de Ste-Rose-du-Dégelis.

Le spectacle est gratuit exceptionnellement pour les personnes de 65 ans et plus. Si vous ne pouvez pas venir seul, n'hésitez pas à demander de l'aide pour vous accompagner.

Nous vous attendons !!





## Nouveau fonctionnement à partir d'avril 2026

Voici ce qu'il faut retenir des changements... 😊

♻️ Au Témiscouata, on veut tous réduire ce qui finit aux déchets. Bonne nouvelle, plusieurs services utilisables sans frais sont là pour vous aider à trier plus facilement.

🗑️ À compter d'avril 2026, un seul bac à déchets par adresse sera accepté à la collecte.

🟢 Si vous en sortez un deuxième, il devra porter une vignette annuelle pour être ramassé. Elle pourra être achetée auprès de votre bureau municipal. La collecte du premier bac à déchets est déjà inclut dans votre taxe de service comme tous les bacs de récupération donc sans frais additionnels.

✅ Le tri devient obligatoire en tout temps. Les écocentres, les dépôts municipaux et les points d'apport volontaire restent accessibles sans frais pour vous donner un bon coup de pouce.

👛 Pour les conteneurs, c'est simple. Plus le volume est grand, plus la tarification sera élevée.

🚫 Si un bac est constamment mal trié ou non conforme, le transporteur n'effectuera pas la collecte tant que la situation n'est pas corrigée.

🚧 À partir d'avril, un bac supplémentaire sans vignette ne sera plus vidé.

🌱 Merci de participer à ces changements. Ensemble, on améliore notre gestion des matières... un bac à la fois.

[#ConsommationResponsable](#)

[#ChaqueGesteCompte](#)

[#RéductionDesDéchets](#)

[#vieautémiscouata](#)



## Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus ?

Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

### Le SRG, c'est quoi ?

Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

### Êtes-vous admissible ?

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous vivez au Canada.
- Vous recevez une pension de SV. ([canada.ca/securite-vieillesse](http://canada.ca/securite-vieillesse))
- Votre revenu annuel est :
  - inférieur à 22 488 \$, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée;
  - inférieur à 29 712 \$, si votre partenaire (conjoint, conjointe, conjoint de fait ou conjointe de fait) reçoit une pension complète de la SV;
  - inférieur à 41 616 \$, si votre partenaire reçoit l'Allocation;
  - inférieur à 53 904 \$, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.



### Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG ?

Service Canada peut vous aider :

par téléphone :

- Sécurité de la vieillesse : 1-800-277-9915
- Centre d'appui des services mobiles (ce service s'adresse aux personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés concernant notamment la langue ou la littéracie) : 1-877-631-2657

en personne : [bureaux.service.canada.ca/fr](http://bureaux.service.canada.ca/fr)

Service Canada offre également des services mobiles aux communautés.

Pour trouver ceux qui vous intéressent à proximité, visitez la page :

[canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobiles-liaison-communautes](http://canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobiles-liaison-communautes)





## ENSEMBLE TOUT EST POSSIBLE

Même si Développement St-Godard et la Halte Lacustre du Grand Lac Squatec semble en hibernation, des bénévoles travaillent dans l'ombre pour préparer une nouvelle saison estivale, offrir des activités et développer davantage ce grand projet ambitieux dans le respect de la biodiversité du milieu.

Comme bien d'autres infrastructures et activités municipales, le projet d'écodéveloppement du Grand Lac Squatec a besoin de bénévoles. Chaque contribution est appréciable et devient le portrait de notre communauté engagée.

Soyons généreux, audacieux pour faire du projet d'écodéveloppement du Grand Lac Squatec, un lieu attractif qui s'harmonise à notre majestueux lac.

*Donnez votre nom, ne soyez pas timide !! La Halte Lacustre est un endroit inclusif.  
418-868-7438 ou lejeunearchet@yahoo.ca*

### ***Ne manquez pas :***

- La Corvée des patriotes les 16 et 17 mai pour préparer le sentier et les infrastructures.
- La fête du voisinage le 6 juin.
- Le Festival de marionnettes et des arts du cirque SOLSTICE du 19 au 21 juin.
- La Journée Nationale des Premiers Peuples le 21 juin.
- La Fête Nationale du Québec le 23 juin.
- Le spectacle de l'artiste PIALA le 7 août.
- Le festival de musique et des arts traditionnels Le Jeune Archet du 20 au 23 août.

Il est possible d'être bénévole lors de nos activités et d'en profiter.

Surveillez la programmation complète sur la page

Facebook-Développement St-Godard !

***Au plaisir de collaborer ensemble pour le dynamisme de notre communauté!***



*26 mars 2026*

19h30 Édifice municipal de Squatec

**AUX PROFITS DE  
LA FABRIQUE DE  
LEJEUNE**

L'appui des résidents de Lejeune augmente les revenus  
Pour la fabrique...

**ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE  
MERCİ DE NOUS ENCOURAGER !**